

**L'association sportive OUTIL ÉDUCATIF**

1. Il existe au niveau de l'ensemble scolaire Jeanne d'Arc d'Argentan, comme dans tous les établissements scolaires, une Association Sportive qui propose à l'ensemble des élèves du collège, du lycée général et du lycée professionnel, une pratique sportive, avec la possibilité de participer à des compétitions scolaires.
2. Prolongement de l'enseignement obligatoire de l'Éducation Physique, l'A.S se caractérise par l'engagement volontaire des participants. Les activités proposées à l'A.S sont celles qui servent de support à l'Éducation Physique.
3. Elle s'appuie sur la libre adhésion aux pratiques complémentaires, elle se donne comme objectif d'engager les élèves vers une vie d'adulte physiquement actif et responsable (éducation à la citoyenneté).

**L'association sportive OUTIL d'OUVERTURE**

4. La compétition sera présentée comme un moyen de découvrir l'autre, d'apprendre à l'estimer et à le respecter, car seule la confrontation permet de se situer et de se dépasser
5. L'adhésion à l'A.S restera toujours un acte volontaire. Mais avant de délivrer une licence à un élève, il lui sera rappelé les obligations qu'il contracte, et les responsabilités qu'il devra assumer vis-à-vis de son équipe, de ses camarades, de ses professeurs et de l'A.S.
6. La participation aux activités de l'A.S devra progressivement, pour chaque élève, dépasser le rôle de simple pratiquant. Il assumera de nouveaux rôles tels que juge, arbitre ou encore coach.

**MODALITÉS de FONCTIONNEMENT**

7. Les entraînements et l'accompagnement des élèves sont assurés par les enseignants d'E.P.S. Le mercredi après-midi est réservé aux compétitions. Toutes les informations liées à l'association sportive seront affichées dans l'établissement, diffusées sur le site internet et via école directe et sur les réseaux sociaux de l'école.
8. Un calendrier des activités est porté à la connaissance des élèves pour chaque période. Les horaires du mercredi seront communiqués régulièrement. Les activités et la participation sont au libre choix de l'élève et de sa famille.  
En revanche, un élève ne pourra prétendre s'inscrire à une compétition, seulement s'il a participé au moins à un entraînement au sein de l'AS Jeanne d'Arc et ce, quelque soit l'activité.  
D'autre part, les engagements aux compétitions doivent être respectés pour des raisons évidentes d'organisation et de coûts de transport. En cas d'absence non justifiée, les enseignants se réservent le droit d'annuler la participation à la compétition ou de placer l'élève comme non prioritaire pour la prochaine compétition.  
Enfin, La participation aux championnats nationaux ne pourra s'envisager que lorsqu'une équipe d'élèves, au moins, est qualifiée.

**9. Pour adhérer, l'élève devra fournir la fiche d'inscription jointe complétée et signée + le prix du tee-shirt (7euros) aux couleurs de l'AS s'il ne le possède pas.**

# CALENDRIER des ACTIVITES



Année scolaire 2023 2024

	SEPTEMBRE > OCTOBRE	NOVEMBRE > DÉCEMBRE	JANVIER > FÉVRIER	MARS > AVRIL	MAI > JUIN	
<b>COMPETITIONS</b>	<b>SPORTS COLLECTIFS (HANDBALL, VOLLEY BALL, BASKET BALL, FUTSAL.)</b> <i>Collège et Lycées</i>					
		<b>CROSS</b> <i>Collège et Lycées</i>				
			<b>BADMINTON</b> <i>Collège et Lycées</i>	<b>BADMINTON</b> <i>Collège et Lycées</i>	<b>BADMINTON</b> <i>Collège et Lycées</i>	
			<b>NATATION</b> <i>Collège et Lycées</i>	<b>NATATION</b> <i>Collège et Lycées</i>	<b>NATATION</b> <i>Collège et Lycées</i>	
				<b>COURSE d'ORIENTATION</b> <i>Collège et Lycées</i>		
				<b>V.T.T</b> <i>Collège et Lycées</i>		
				<b>RAID MULTISPORTS</b> <i>Collège et Lycées</i>		
				<b>TRIATHLON</b> <i>Collège et lycées.</i>		
				<b>TENNIS DE TABLE</b> <i>Collège et Lycées</i>		
			<b>ATHLETISME (indoor)</b> <i>Lycées</i>			<b>ATHLETISME</b> <i>Collège et Lycées</i>
<b>Section sportive KAYAK</b>	Entraînements	Entraînements	Championnat Départemental	Championnat Académique	Stage 2 jours / Championnat de France	
<b>ENTRAINEMENTS LOISIRS à Jeanne d'Arc →</b>	VTT, course d'orientation, sports collectifs, athlétisme, natation, escalade, badminton...					



**2023 - 2024**

## FICHE d'INSCRIPTION à l'ASSOCIATION SPORTIVE JEANNE d'ARC.

**(Cette feuille dûment complétée est à rendre à son professeur d'EPS,  
accompagnée d'un chèque de 7 euros si l'enfant ne possède pas le tee-shirt aux couleurs de l'AS)**

### AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) : ..... père/mère/responsable légal,  
demeurant .....

Téléphone portable/domicile : 06...../.....

### AUTORISE à PARTICIPER AUX ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION SPORTIVE

NOM : ..... Prénoms : .....

Date de naissance : ..... Classe : .....

Fait à ....., le .....

fille  garçon

**TEE SHIRT OBLIGATOIRE** ( si vous n'en possédez pas ) → Taille : S M L XL  
( = 7 euros à l'ordre de "l'AS Jeanne d'Arc" )

Signature(s) :

autorise le professeur responsable ou l'accompagnateur, à faire pratiquer en cas d'urgence, une intervention médicale ou chirurgicale en cas de nécessité (sur avis médical).

**autorise\*** /  **n'autorise pas \*** les enseignants à utiliser, dans le cadre pédagogique (site internet du collège, publications, reportages) des photos de mon enfant prises au cours des activités sportives.

*\*Cochez la case SVP*